

Les remarques formulées par les participants sont à retrouver en orange dans le texte

Nombre de personnes présentes : 17

Ordre du jour

- I. Mot d'accueil
- II. Présentation du CCAS : les actions sociales proposées à Binic-Etables sur Mer
- III. Les actus des Groupe de Travail
- IV. Un nouvel outil pour les Groupe de Travail
- V. Prochaines étapes & questions
- VI. Temps de clôture et verre de l'amitié

I. Mot d'accueil

La chargée de mission participation citoyenne remercie les personnes présentes à cette 6^{ème} plénière de la Commission Extra-Municipale. Elle présente l'ordre du jour et explique que la présentation des action sociales de la commune en début de plénière fait suite à la proposition de membres de la Commission Extra-Municipale de créer un Groupe de Travail sur le bien vieillir. Il semblait donc important de faire un point sur les actions déjà menées pour permettre aux personnes souhaitant s'investir sur cette thématique de connaître le contexte social de la commune.

II. Présentation du CCAS : les actions sociales proposées à Besurmer

L'Action Sociale à Binic-Etables sur Mer est principalement proposée par le CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale. Son Conseil d'Administration est composé du Maire, d'Elus, et de membres issus des associations sociales locales.

Voici les points abordés lors de cette présentation :

- Les missions du CCAS : aides facultatives (mises en place de manière volontaire par le CCAS) & les aides légales (mise en place obligatoire par chaque CCAS)
- Le rôle et fonctionnement de la Commission social et solidarité (élaboration de la politique de la commune à l'égard des personnes âgées, réflexion sur la politique de la santé et du logement, participation aux projets municipaux intégrant un volet social, etc.

En bref, la politique sociale de la ville est définie par orientations politiques des Élus. Les décisions sont prises en Conseil Municipal ou en Conseil d'Administration en fonction des compétences des deux instances délibérantes. La réalisation des projets est réalisée par les agents en charge du social.

Les projets sont en priorité destinés aux personnes fragilisées (personnes âgées, isolées, en souffrance ou défavorisées).

+ d'infos sur <https://www.binic-etables-sur-mer.fr/listes/actions-sociales/>

- **Est-ce que le triporteur fonctionne actuellement ?**

Réponse : Oui tout à fait.

- **Concernant le mailing aux personnes âgées, comment cela fonctionne-t-il ?**

Réponse : Un formulaire a été envoyé en 2021 directement à toutes les personnes de plus de 70 ans et a également été publié dans le Cap'Infos. Sur 800 destinataires 500 ont répondu au formulaire.

➤ **Pour avoir participé aux ateliers mémoire, ils sont très bien animés. Il faudrait davantage en parler pour promouvoir cette action.**

➤ **A partir de quel âge peut-on participer aux ateliers mémoire ?**

Réponse : A partir de 60 ans

➤ **Est-ce que des actions intergénérationnelles sont envisagées ?**

Réponse : A court terme, les enfants du Centre de Loisirs des Diablotins vont retourner déjeuner à la résidence de l'Ic cet été. Il y avait précédemment le dispositif « Un toit, deux moi » qui permettait à des jeunes de loger chez des particuliers mais ce programme n'a pas fonctionné auprès des habitants de la commune.

Le CCAS est remercié pour cette présentation. Pour information, les personnes ayant souhaité créer un Groupe de Travail sur le bien vieillir ne peuvent plus le faire aujourd'hui par manque de temps. Ainsi si d'autres membres de la Commission Extra-Municipale souhaitent s'investir dans cette thématique ils peuvent écrire à participation@besurmer.fr

III. Les actus des Groupes de Travail

Chaque Groupe de Travail a été invité à présenter aux autres membres de la Commission Extra-Municipale les actualités de leur réflexion.

Groupe de Travail « Bien-Être animal » : pas de représentants du groupe ce jour

Groupe de Travail « Cohésion territoriale » : Initialement nommé « Fracture territoriale », ce groupe de travail s'est donné deux axes de réflexion :

- Faire un état des lieux des aspects ruraux de la commune et des acteurs agricoles
- Favoriser l'interconnaissance entre l'urbain et le rural

Ils ont pour cela réaliser plusieurs actions.

Point d'étape - Groupe de réflexion COHESION TERRITORIALE

Axe 1 : faire un état des lieux des aspects ruraux de la commune et des acteurs agricoles

Actions réalisées par le groupe entre novembre 2020 et mars 2022

- Production d'une lettre de cadrage après plusieurs réunions pour définir le sujet
- Prise de contact avec les 11 exploitants agricoles recensés sur la commune par la chambre d'agriculture par l'envoi d'un courrier explicitant la démarche

Point d'étape - Groupe de réflexion COHESION TERRITORIALE

- Rencontre de 6 exploitants volontaires sur leur lieu de production sur la base d'un questionnaire type



- Rédaction et envoi individuel du compte rendu de la visite
- bilan des actions : rencontre/bilan avec les agriculteurs

Axe 2 : Favoriser l'INTERCONNAISSANCE entre l'urbain et le rural

Actions réalisées et à réaliser entre mars 2022 et 2023

- réunion de travail avec les agriculteurs volontaires et les habitants sur les actions à mettre en œuvre. Les actions décidées sont les suivantes,



- Action 1 : organiser une rencontre des agriculteurs avec l'équipe municipale
- Action 2 : faire connaître les agriculteurs aux habitants de la commune grâce à une expo photos grand format mettant en valeur leurs produits (objectif : novembre 2022)
- Action 3 : organiser des rencontres habitants/agriculteurs

Le Groupe va maintenant pouvoir finaliser les propositions d'actions et lance pour cela un **appel à compétences** parmi les citoyens :

- photographe amateur éclairé pour la prise des photos
- maquettiste pour la mise en forme des supports photos/textes
- tout autre talent, bonne volonté et bonnes idées pour mener à bien l'action 1

Enfin, le groupe est ouvert à toute personne ayant un intérêt pour le sujet.

➤ Pourquoi ne pas élargir la rencontre agriculteurs/équipe municipale aux habitants ?

Réponse : Pour le moment, les agriculteurs craignent que ces rencontres ouvertes avec les habitants se transforment en débat sur les pratiques agricoles. Le groupe a décidé de procéder étape par étape, en commençant par communiquer sur le fait qu'il existe des agriculteurs à Binic-Etables sur Mer. Une exposition photo pourrait ainsi permettre de montrer l'image agricole de la commune.

- **L'initiative est intéressante !**
- **Effectivement il est important que les rencontres avec les habitants soient cadrées pour qu'elles se déroulent au mieux.**

A noter que les comptes-rendus du Groupe de Travail « Cohésion Territoriale » ne sont pas rendus publics. Pour toute demande d'information, merci d'écrire à participation@besurmer.fr pour une mise en relation.

Groupe de Travail « Jumelage » : Lors de la réunion publique organisée le 20 mai 2022, les membres du groupe ont pu recueillir les avis des personnes présentes sur les critères dans le choix de la ville jumelée. Une ville européenne, peut-être au Portugal compte-tenu du passé morutier, pourrait être envisagée mais la réflexion n'est pas encore aboutie pour pouvoir faire cette proposition aux élus.



04. Un jumelage, comment ?

- Un groupe de travail fonctionne depuis septembre 2021
- Il est composé d'1 pilote, d'1 co-pilote, d'1 facilitateur, et de 8 autres membres (5 binicais et 5 tagarins)
- Il a procédé à des rencontres (historien, élus, communes)
- Il a commencé à établir les financements possibles
- Il doit faire des propositions à la municipalité

05. Un jumelage, quand ?

- ❑ Dans l'attente du retour des « bouteilles à la mer »
- ❑ Prise de contacts
- ❑ Visite et réception des villes candidates
- ❑ Implication des différentes instances municipales concernées
- Déjà de bons échanges avec les habitants par mail
- Des propositions seront faites à la municipalité
- Démarche qui prendra encore quelques mois
- Un Groupe de Travail qui a besoin de renforts

Par ailleurs la demande d'adhésion à l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) sera portée au Conseil Municipal du 06 juillet sur suggestion du Groupe de Travail Jumelage.

Les membres du groupe se réuniront une dernière fois avant la trêve estivale puis continueront la réflexion déjà engagée à la rentrée.

A noter que les comptes-rendus de leurs échanges sont publics et à retrouver sur : <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblees/groupe-de-travail-jumelage>

- **Pour information l'école Saint-Anne a un projet de rejoindre le programme Erasmus +**
Réponse : Les membres du Groupe de Travail prévoient de rencontrer les représentants des différentes écoles ainsi que d'autres acteurs de la commune
- Il pourrait être également bienvenue de se rapprocher avec Cap à Cité qui échange avec les représentants **du jumelage de Plourhan**
- **Pour information il est difficile de jumeler avec des communes de l'Angleterre, celles-ci n'ayant pas de budget pour faire vivre les jumelages**
- **Pourrait-on, lors de la présentation des actualités des Groupe de Travail lors de la prochaine plénière, passer l'historique des groupes et se concentrer uniquement sur les dernières actualités ?**
Réponse : Cela dépendra du nombre de nouveaux membres



IV. Un nouvel outil pour les Groupes de Travail

Groupe de Travail « Soutien à la participation citoyenne » : Précédemment quelques membres de la Commission Extra-Municipale soutenaient les élus dans les différentes actions liées à la participation citoyenne (rédaction de comptes-rendus, aide dans l'organisation d'actions etc). Ce groupe continue cette action auprès de la chargée de participation citoyenne, en apportant un regard citoyen sur les actions de participation citoyenne envisagées.

Le Groupe a par ailleurs élaboré un document d'aide aux groupes de travail, pouvant ainsi permettre aux membres de la Commission Extra-Municipale de se lancer sereinement dans le pilotage d'un groupe. Ce cadre de fonctionnement est une aide et non une méthodologie imposée à chaque Groupe de Travail. Le document comporte un lexique, des documents types, et un rétroplanning général de la vie d'un Groupe de Travail.

Ce document, à éprouver et modifier selon les besoins des membres de la Commission Extra-Municipale, est à retrouver sur la plateforme participative : <https://jeparticipe.besurmer.fr/assemblees/commission-extra-municipale>

- **Pourquoi seul le GR24 (composé des élus de la majorité) valide la création d'un Groupe de Travail ? Pourquoi ne pas inclure les minorités ?**

Réponse : proposer la création d'un Groupe de Travail en GR24 permet entre autres de vérifier que le sujet proposé n'est pas déjà traité en interne. L'ensemble du Conseil Municipal est cependant informé par mail lorsqu'un groupe de travail est créé. Une présentation des travaux est par ailleurs prévue en plénière avec les conseillers des minorités.

- **Qu'en est-il des suites de l'atelier chaussettes dans le cadre des traversées de Binic ? Les informations parues dans le magazine sont les mêmes communiquées des mois plus tôt. A quoi sert notre présence ce soir si ces dossiers n'avancent pas ?**

Réponse : La question a été posée aux personnes suivant ce dossier : « les comptes-rendus des ateliers chaussettes réalisés avec les habitants ont été pris en compte au même titre que les ateliers chaussettes des élus. Les propositions formulées lors de ces ateliers ont été transmises au cabinet d'étude avec lequel nous continuons de travailler sur ce projet. L'élaboration d'un projet prend du temps, car les contraintes techniques sont multifactorielles (réseau de gaz, cours d'eau, etc) ».

Concernant l'utilité de la Commission Extra-Municipale, les avancées des Groupes de Travail « Jumelage » et « Cohésion Territoriale » montrent que les habitants peuvent, à travers cette instance, s'emparer de sujets et proposer des projets à la municipalité.

- **Deux Groupes de Travail existaient précédemment. Le Groupe de Travail « quel avenir pour notre commune » qui souhaitait s'investir sur le PLUi ainsi que le Groupe de Travail « travaux ». Qu'en est-il de ces deux groupes ?**

Réponse : Il paraissait difficile d'intégrer des habitants à la réflexion menée par Saint-Brieuc Armor Agglomération sur le PLUi, tant l'approche est technique. Ainsi l'Agglomération n'a pas souhaité intégrer des habitants à l'élaboration de ce Plan car le travail avec les 32 communes est déjà complexe. La municipalité invite cependant les habitants désireux d'en savoir plus sur le sujet à participer à l'enquête publique obligatoire qui aura lieu une fois le PLUi formalisé. + d'infos sur : <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-laagglomeration/les-grands-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>

Le Groupe de Travail « Quel avenir pour notre commune » s'est arrêté lorsque l'ancien élu, qui pilotait ce groupe, a démissionné. Désormais les élus ont davantage le rôle de référent que celui de pilote de groupe, ce qui va permettre une continuité des groupes de travail au fur et à mesure des mandats. Ainsi si le Groupe de Travail « Quel avenir pour notre commune ? » souhaite se relancer et aborder d'autres thématiques que celle du PLUi, les membres peuvent écrire à participation@besurmer.fr pour échanger sur le sujet.

Concernant le Groupe de Travail « Travaux » il apparaît difficile de convier le Groupe de Travail de manière systématique sur tous les projets de travaux de la commune. Il a cependant été demandé aux services d'actualiser mensuellement à partir de septembre la page <https://www.binic-etables-sur-mer.fr/categorie-actualites/travaux/> pour permettre aux usagers de connaître l'avancée des travaux de manière plus

régulière. Aussi, les habitants seront invités à participer aux dossiers travaux au cas par cas en fonction des possibilités techniques du dossier.

V. Prochaines étapes et questions

Proposition d'un Groupe de Travail : Après avis favorable du GR24, un habitant propose de créer un Groupe de Travail sur le thème de la piscine en eau de mer de Binic-Etables sur Mer. Voici le support de présentation réalisé par l'habitant :

LES

Piscine en eau de mer de Besurmer

Valoriser le site de la Banche et faire de la piscine en eau de mer, un espace éducatif, ludique et convivial

Appel à Projets pour la commission extra-municipale de Binic Etables sur Mer

/2022

BINIC-ÉTABLES
SUR MER

Exemples d'activités possibles:

Apprendre à nager	Proposer des cours d'aqua-yoga	Installer Pentagliss et Tobogan
Passer son diplôme de plongée	Organiser des régates de voiliers maquette	Passer son brevet de sauveteur en mer
Animer + de 33 jeux aquatiques pour amuser les enfants		

07/01/2022

Appel à Projets pour la commission extra-municipale de Binic Etables sur Mer

BINIC-ÉTABLES
SUR MER

Moyens d'y arriver

```
graph LR; A[Recherche de fonds (subventions, sponsoring, appel à contributions publiques etc...)] --> B[Remise en état du site et développement d'une infrastructure éducative et ludique]; B --> C[Conception et développement d'un pôle de gestion du site. Concours de Besurmer Tourisme];
```

Recherche de fonds (subventions, sponsoring, appel à contributions publiques etc...)

Remise en état du site et développement d'une infrastructure éducative et ludique

Conception et développement d'un pôle de gestion du site. Concours de Besurmer Tourisme

Ce sujet vous intéresse ? Ecrivez à participation@besurmer.fr pour être mis en relation avec la personne à l'origine de cette initiative.

Deuxième proposition de création d'un Groupe de Travail : Pierre Hérissard, adjoint en charge des Associations et du Sport, propose la création d'un Groupe de Travail sur la thématique d'une salle poly-talents qui pourrait regrouper diverses activités.

Réponse : demande de formaliser les objectifs de ce Groupe de Travail par écrit afin de faire la proposition de création de ce groupe en GR24.

Si ce sujet vous intéresse, écrivez à participation@besurmer.fr pour en échanger.

Cette sixième plénière de la Commission Extra-Municipale a réuni moins de membres que précédemment. Cette démobilisation sera à questionner pendant l'été par l'équipe municipale.

La chargée de mission participation citoyenne clôture la séance et souhaite une belle trêve estivale aux personnes présentes.

MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR VOTRE PRESENCE ET ATTENTION !